

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominantes informative et incitative

FRA-P033-4

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**Mise à jour
Septembre 2000**

Québec 

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominantes informative et incitative

FRA-P033-4

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**Mise à jour
Septembre 2000**

**Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 — 00-0289

ISBN 2 - 550 - 36064-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2000

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1. Orientations et conséquences	2
2. Compréhension en lecture	3
2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.2. Tableau de pondération.....	4
2.3. Comportements observables.....	5
3. Production écrite	7
3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	7
3.2. Tableau de pondération.....	8
3.3. Comportements observables.....	9
4. Justification des contenus et de la pondération	11
5. Spécification de l'épreuve.....	12
5.1. Type d'épreuve	12
5.2. Déroulement.....	13
5.3. Importance relative et note de passage	13
5.4. Conditions particulières	13

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à extraire du programme d'études de français, plus particulièrement du cours FRA-P033-4, les éléments essentiels et représentatifs qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet de faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés dans le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle permet d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues à des fins d'évaluation sommative.

La définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1. ORIENTATIONS ET CONSÉQUENCES

Orientations

L'objectif du programme d'études de l'étape du présecondaire est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : ainsi, les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à un autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et s'amplifient en même temps que les éléments d'apprentissage laissent voir des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'une année à l'autre.

Le programme a pour but de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer des habiletés à comprendre le sens des textes qui lui sont proposés.

Dans le programme, on vise à ce que l'adulte utilise également les ressources de la langue pour développer ses habiletés à s'exprimer par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le réinvestissement dans la production de ce qui a été appris en ce qui concerne la compréhension et vice versa

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on mettra en place des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger de courts textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve du présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour interpréter et évaluer le sens des textes qui lui sont proposés et d'extrapoler à partir de ceux-ci.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Quand cela sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte pour ce qui est de la production des éléments étudiés en ce qui a trait à la compréhension et vice versa.

2. COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

<u>Objectif terminal</u>	Lire de courts textes à dominante informative (fiche descriptive, lettre de communication de renseignements, dépliant d'information, etc.) et à dominante incitative (mode d'emploi, recette, lettre d'invitation ou de demande).
---------------------------------	--

Habiletés de synthèse et indicateurs

Dégager les composantes du texte :

- Décrire le contexte de la situation de communication.
- Préciser le sujet.
- Reconstruire l'information du texte.

Analyser les composantes du texte :

- Trouver les moyens qui assurent la cohérence du texte.
- Relever les idées principales et les idées secondaires.

Exploiter les ressources de la langue :

- Expliquer le sens des mots et des expressions selon le contexte.
- Relever les difficultés orthographiques de certains mots du texte.
- Trouver les liens entre la syntaxe de la phrase, la nature des mots et l'orthographe grammaticale.
- Formuler des réponses en respectant les règles de la langue.

Consulter des ouvrages de référence :

- Se servir de façon appropriée d'un dictionnaire usuel de la langue française.
- Se servir de façon appropriée d'une grammaire.

COMPRÉHENSION EN LECTURE

4

2.3. Comportements observables

À la lecture de courts textes à dominante informative et à dominante incitative, l'adulte sera capable :

Dimension 1

- de reconnaître l'émetteur ou l'émettrice et de préciser son intention;
- de découvrir ce dont il est question dans le texte en repérant des mots clés;
- de relever des éléments d'information contenus dans le texte;
- de décrire l'information que l'auteur ou l'auteure a présentée;

Dimension 2

- de repérer les moyens qui assurent l'ordre et la continuité entre les mots, les phrases et les paragraphes du texte;
- de découvrir l'idée principale de chacun des paragraphes;
- de trouver les idées secondaires rattachées à chaque idée principale;

Dimension 3

- de respecter les règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes);

Dimension 4

- d'expliquer le sens de mots ou d'expressions selon le contexte et à l'aide des notions suivantes : synonymie, antonymie, famille de mots, sens propre et sens figuré, dérivation lexicale;
- de repérer des mots contenant certaines difficultés orthographiques;
- d'observer le rôle de certains accords pour aider à saisir le sens du texte;
- de reconnaître certains homophones courants et d'associer leur graphie à leur nature et au sens de la phrase;
- d'observer le rôle de certains signes de ponctuation dans des phrases du texte;

Dimension 5

- de repérer, dans un dictionnaire usuel de la langue française, l'information nécessaire afin de :
 - trouver, pour un mot donné, sa nature et son sens précis selon le contexte;
 - trouver, pour un mot donné, le sens propre et le sens figuré;
 - trouver, pour un mot donné, un synonyme;
 - conjuguer correctement un verbe donné;
- de repérer, dans une grammaire, l'information nécessaire afin de :
 - vérifier les règles d'accord de certains mots;
 - vérifier le rôle de certains signes de ponctuation.

3. PRODUCTION ÉCRITE

3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

<u>Objectif terminal</u>	Écrire de courts textes à dominante informative (fiche descriptive, lettre de communication de renseignements, dépliant d'information) et à dominante incitative (mode d'emploi, lettre d'invitation ou de demande de renseignements).
---------------------------------	---

Habiletés de synthèse et indicateurs

Planifier la production de son texte :

- Déterminer le contenu et l'organisation du texte.

Présenter ses idées :

- Tenir compte des exigences de la situation de communication.
- Préciser le sujet dans l'introduction.
- Donner l'information pertinente.
- Apporter une conclusion au texte.
- Structurer son texte de façon cohérente.

Exploiter ses idées :

- Choisir des mots et des expressions qui se rattachent au contexte.
- Ajouter des précisions ou des détails pertinents.

Appliquer les règles du fonctionnement de la langue :

- Construire des phrases en respectant les règles syntaxiques.
- Suivre les règles de l'orthographe grammaticale.
- Écrire correctement les mots employés.

Réviser son texte :

- Soigner la présentation de son texte.

3.2. Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

HABILETÉS	DISCOURS	LANGUE
PLANIFIER LA PRODUCTION DE SON TEXTE 4 %	· Contenu et organisation du texte (1) 4 %	
PRÉSENTER SES IDÉES 40 %	· Exigences de la situation de communication (8 %) · Précision du sujet (16 %) · Information pertinente (4 %) · Conclusion du texte (12 %) · Structure et cohérence du texte (2) 40 %	· Respect des règles syntaxiques (8 %) (3) 16 %
EXPLOITER SES IDÉES 16 %	· Choix de mots et d'expressions qui se rattachent au contexte (8 %) · Ajout de précisions ou de détails (8 %) (3) 16 %	· Respect des règles de l'orthographe grammaticale (12 %) (4) 36 %
APPLIQUER LES RÈGLES DU FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE 36 %		· Respect de l'orthographe d'usage des mots employés (16 %) (4) 36 %
RÉVISER SON TEXTE 4 %	· Présentation du texte (5) 4 %	
PONDÉRATION 100 %	64 %	36 %

3.3. Comportements observables

Au moment de la rédaction d'un texte à dominante informative ou à dominante incitative, l'adulte devra :

Dimension 1

- déterminer l'ordre de présentation des idées;

Dimension 2

- exprimer ses idées en respectant son intention de communication et le contexte situationnel;
- indiquer ce dont il sera question dans le texte;
- développer des idées permettant de cerner le sujet traité (*dominante informative*) ou permettant de faire agir ou réagir selon l'intention d'écriture (*dominante incitative*);
- terminer le texte par une idée qui résume bien le contenu présenté, selon le genre d'écrit retenu;
- ordonner ses idées selon un ordre logique ou chronologique;
- grouper les idées en paragraphes de façon appropriée;
- employer des mots de relation ou des mots de substitution pour établir des liens entre les phrases, les propositions, les paragraphes;

Dimension 3

- employer des mots justes et corrects et des expressions appropriées à la situation d'écriture;
- employer des pronoms ou des synonymes pour éviter la répétition de certains mots;
- préciser le sens des phrases ou de certains éléments des phrases par l'ajout d'adjectifs, d'adverbes ou de périphrases;

Dimension 4

- rédiger des phrases simples en appliquant les règles syntaxiques usuelles concernant la structure des phrases et la ponctuation*;
- appliquer correctement les **règles étudiées** concernant les accords du verbe, du participe passé, du nom, du pronom, du déterminant et de l'adjectif;
- écrire correctement les mots employés en appliquant les règles relatives à l'orthographe d'usage;

Dimension 5

- soigner la mise en page et la lisibilité de l'écriture.

* Ne tenir compte que des connaissances acquises antérieurement et des cas qui ont été à l'étude dans le cours considéré ici ou dans les cours précédents.

4. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LA PONDÉRATION

En ce qui concerne la **compréhension**, les habiletés de synthèse retenues correspondent aux objectifs intermédiaires du programme d'études. Cependant, le premier objectif, *Préparer sa lecture*, ne peut faire l'objet d'une évaluation sommative compte tenu du temps et des ressources dont l'adulte dispose au cours d'une session d'examen. La plupart des indicateurs de l'habileté ont été retenus comme objet d'étude; cependant, une dimension particulière a été créée pour évaluer le respect du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses. La pondération de cette dimension est de 5 p. 100 pour cette partie de l'épreuve. De plus, vu l'importance, pour le cours considéré ici, de l'objectif intermédiaire *Consulter des ouvrages de référence*, la pondération de cette dimension a été établie à 10 p. 100.

Pour ce qui est de la **production**, seul l'objectif intermédiaire *Consulter des ouvrages de référence* n'a pas été retenu comme habileté de synthèse. Cet élément du programme est un objet d'évaluation formative seulement. Aussi, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Planifier la production de son texte* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on demande de « déterminer le contenu et l'organisation du texte »; sa pondération est de 4 p. 100. De même, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Réviser son texte* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on exige de « soigner la présentation de son texte »; sa pondération varie d'une classe à une autre, elle est de 4 p. 100 pour le présent cours.

On remarquera aussi qu'une pondération des divers éléments d'étude a été introduite dans les dimensions 2, 3 et 4. Elle permet de montrer la manière précise dont les éléments d'étude sont groupés. Elle comporte aussi le nombre de points sur 100 attribué à chaque élément évalué au moment de la préparation des grilles de correction pour la production écrite.

5. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire des textes à dominante informative et à dominante incitative, la seconde, de mesurer son habileté à écrire un texte à dominante informative ou à dominante incitative. On doit faire passer l'épreuve à la fin des apprentissages.

5.1. Type d'épreuve

L'épreuve se compose de deux parties distinctes. Au cours de l'épreuve, l'adulte doit se trouver dans le contexte d'une véritable situation de communication.

5.1.1. Compréhension en lecture

Deux textes totalisant environ 450 mots, l'un à dominante informative (lettre de communication de renseignements, dépliant d'information) de 100 à 400 mots et l'autre à dominante incitative (mode d'emploi, lettre d'invitation ou de demande) de 150 à 200 mots, seront présentés à l'adulte. Les objets d'étude retenus pour le cours considéré ici seront mesurés à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit.

Ces items peuvent être à **réponse choisie** ou à **réponse construite**.

Lors de la rédaction des items, on devra **obligatoirement** tenir compte des trois niveaux de compréhension décrits ci-dessous. De plus, on devra essayer, autant que possible, de répartir le nombre d'items entre les trois niveaux selon la proportion établie ci-dessous.

Niveaux de compréhension

Les niveaux de compréhension se traduisent par les réactions que l'adulte manifeste par rapport à un texte dans ses réponses à des items.

- **une interprétation du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour interpréter le sens du texte et en expliquer certaines parties ou certains aspects (80 p. 100 des items);
- **une évaluation et un jugement** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour juger de la valeur du texte et en évaluer certaines parties ou certains aspects (15 p. 100 des items);
- **une exploration du sens et une extrapolation à partir du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour intégrer, adapter, restructurer le texte ou des parties du texte, et proposer différentes interprétations et évaluations dans le prolongement de sa personnalité (5 p. 100 des items).

5.1.2. Production écrite

L'adulte devra rédiger un texte à dominante informative (lettre de communication de renseignements, dépliant d'information) ou un texte à dominante incitative (lettre d'invitation ou de demande de renseignements) de 100 à 200 mots. Pour chaque dominante, deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Pour la dominante informative, on fournira sous forme d'image, de champ lexical, de listes d'idées, etc., quelques renseignements pour chacun des sujets proposés afin de permettre l'émergence des idées.

Une *Liste des points à vérifier* sera fournie à l'adulte pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste, comportant aussi la pondération, correspond aux critères de correction à partir desquels ses textes seront évalués.

5.2. Déroulement

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours en deux sessions distinctes, la partie de l'épreuve qui a pour objet la compréhension devant idéalement précéder celle qui porte sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 2 heures 30 minutes

5.3. Importance relative et note de passage

Pour le cours considéré ici, la partie de l'épreuve consacrée à la compréhension représente 50 p. 100 du total et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

La note de passage est fixée à 60 p. 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4. Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise.

L'utilisation de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) n'est autorisée que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

